

Délibération affichée à l'Hôtel de Ville
et transmise au représentant de l'Etat
le 16 mars 2021

CONSEIL DE PARIS

Extrait du registre des délibérations

Séance des 9, 10 et 11 mars 2021

2021 DU 16-2 DLH Modification de la délibération 2020 DLH 217 portant location de l'immeuble 7, rue Alphonse Penaud (20e).

M. Emmanuel GREGOIRE, rapporteur

Le Conseil de Paris,

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2122-21 ;

Vu le code rural et de la pêche maritime et notamment ses articles L.451-1 et suivants ;

Vu la délibération 2016 DLH 20 des 15, 16 et 17 février 2016 autorisant la conclusion au profit de la société Immobilière 3 F d'un bail emphytéotique portant location de l'immeuble 7, rue Alphonse Penaud (20^e) ;

Vu la délibération 2020 DLH 217 des 15, 16 et 17 décembre 2020 portant modification de la délibération susvisée ;

Vu le plan de division établi en juillet 2015 par le cabinet de géomètres experts MILOT ET DELPLACE associés et devant permettre le rattachement du lot A figurant sur ce plan à la parcelle contiguë actuellement cadastrée BN n°88, la Ville ayant vocation à demeurer propriétaire du lot B figurant sur le même plan ;

Vu le projet en délibération 2021 DU 16-2 DLH en date du 23 février 2021 portant modification de la délibération 2020 DLH 217 ;

Vu la saisine pour avis de M. Le Maire du 20e arrondissement en date du 11 février 2021 ;

Vu l'avis du conseil du 20e arrondissement en date en date du 22 février 2021 ;

Sur le rapport présenté par M. Emmanuel GREGOIRE au nom de la 5e commission,

Délibère :

L'article 2 de la délibération 2020 DLH 217 des 15, 16 et 17 décembre 2020 est modifiée comme suit :

- Mme la Maire de Paris est autorisée à conclure avec la société Immobilière 3F (ou un autre bailleur social du groupe 3F), dont le siège social est situé 159, rue nationale (13e) un bail à caractère emphytéotique portant location de l'immeuble 7, rue Alphonse Penaud (20e), cadastré BN 90.

Est remplacé par :

- Mme la Maire de Paris est autorisée à conclure avec la société Immobilière 3F (ou un autre bailleur social du groupe 3F), dont le siège social est situé 159, rue nationale (13e) un bail à caractère emphytéotique portant location de l'immeuble 7, rue Alphonse Penaud (20e) actuellement cadastrée BN 90 après détachement du lot A selon le plan de division susvisé, destiné à être rattaché à la parcelle contiguë actuellement cadastrée BN 88.

La Maire de Paris,



Anne HIDALGO